

PROCÈS-VERBAL d'une assemblée publique de la Commission sur le développement social et la diversité montréalaise, tenue le mercredi 22 mai 2013 à 19 h, à la salle du conseil de l'hôtel de ville, 275, rue Notre-Dame Est.

Commission sur le développement social et la diversité montréalaise

Commissaires présents

Mme Suzanne Décarie, présidente
conseillère de la ville, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Andrée Champoux, vice-présidente
conseillère d'arrondissement, Verdun
Mme Caroline Bourgeois
conseiller de ville, Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles
Mme Lise Poulin
conseillère d'arrondissement, Lachine
Mme Huguette Roy
conseillère d'arrondissement, Sud-Ouest
Mme Sophie Thiébaud
conseillère d'arrondissement, Sud-Ouest
M. Frantz Benjamin
conseiller de ville, Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension

Commissaires absents

M. Mario Battista
conseiller d'arrondissement, Saint-Léonard
M. Maurice Cohen
conseiller d'arrondissement, Saint-Laurent

Le sujet étant de nature municipale, messieurs Robert Coutu, maire de la Ville de Montréal-Est et Edgar Rouleau, maire de la Cité de Dorval, n'assistent pas à l'assemblée publique.

Le quorum est atteint

Aussi présents :

De la Direction de la diversité sociale, madame Natalie Bibeau, directrice, messieurs Patrice Allard et Olivier Beausoleil.

De la Direction du greffe, madame Nicole Paquette

De la Société de transport de Montréal, monsieur Alain Labelle et madame Julie Cadieux

Assistance :

60 personnes

1. Ouverture de l'assemblée

À 19 h 05, Mme Décarie ouvre l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous. Elle invite les membres de la commission à se présenter. Elle salue les intervenants de la Direction de la diversité sociale.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Sur une proposition de Mme Andrée Champoux, appuyée par Mme Caroline Bourgeois, l'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

3. Bilan des réalisations 2009-2011 en matière d'accessibilité universelle

3.1 Présentation par la Direction de la diversité sociale

Mme Décarie invite Mme Bibeau à prendre la parole. Elle est heureuse de présenter le bilan des réalisations 2009-2011, cette présentation permettra de présenter les avancées effectuées. Elle tient à souligner que le mérite des actions revient aux arrondissements et autres unités administratives. Finalement, elle rappelle que l'objectif de la Direction et de la Ville de Montréal est d'en faire une ville universellement accessible.

Elle cède la parole à M. Beausoleil pour la présentation.

M. Beausoleil débute sa présentation en rappelant l'adoption par la Ville de Montréal, en 2011, d'une *Politique municipale d'accessibilité universelle* (ci-après appelée : la Politique municipale). Cette Politique concerne exclusivement les compétences municipales et prévoit les 4 axes d'intervention suivants :

- architectural et urbanistique
- programmes, services et emploi
- communications
- sensibilisation et formation

Par l'adoption de cette Politique, Montréal vient ancrer son engagement à en faire une métropole accessible universellement.

Le bilan fait état de 317 réalisations, dont 218 travaux et initiatives entièrement réalisés et 99 travaux qui étaient toujours en cours de réalisation au 31 décembre 2011. De ce nombre, 37 travaux n'avaient pas été initialement prévus au plan d'action 2009-2011.

Dans l'axe architectural et urbanistique, on dénombre 130 réalisations, dont 76 d'entre elles ont été effectuées sur des immeubles pour en améliorer leur accessibilité et 45 autres en architecture, tels que sur des équipements de parcs, piscines, bacs pour jardins communautaires et plaques tactiles. Aussi, le bilan fait état de 9 réalisations spécifiques, notamment dans le cadre du programme dédié à l'accessibilité universelle des immeubles municipaux de la Ville de Montréal et par l'intégration des normes d'accessibilité universelle aux grilles d'analyse des projets de rénovation, aménagement et construction de bibliothèques (RAC) et d'équipements culturels.

Dans l'axe programmes, services, emploi, la Ville de Montréal compte 87 réalisations, dont 20 d'entre elles se sont concrétisées dans le cadre du *Programme montréalais de soutien à l'accompagnement en loisir*. En matière d'emploi, le bilan fait état de 17 réalisations, dont l'adoption du *Plan d'action en accès à l'égalité en emploi pour personnes handicapées* et la diffusion des offres d'emploi auprès d'organismes spécialisés. D'autres projets ont été réalisés, notamment la production d'un Manuel de l'électeur lors de l'élection municipale de 2009 ou encore l'adaptation de domicile pour personnes handicapées.

Parmi les 65 réalisations recensées dans l'axe communications, on compte entre autres, la promotion des ressources, la rédaction de documents en médias substitués et l'achat de systèmes d'aide à l'audition pour faciliter l'écoute des séances des conseils d'arrondissement. Certains sites Internet ont aussi été adaptés pour en améliorer leur accessibilité.

Dans l'axe sensibilisation et formation, plusieurs activités ont été réalisées dans le but de sensibiliser la fonction publique municipale aux réalités vécues par les personnes ayant des limitations fonctionnelles, notamment par des formations portant sur l'accueil des citoyens, les communications ou encore le déneigement. Dans cet axe, 35 réalisations ont été comptabilisées.

Le Plan d'action 2012-2014

Le Plan d'action comporte 400 engagements qui ont été formulés par les arrondissements et les unités centrales. De manière non exhaustive, ces engagements portent sur l'amélioration de l'accessibilité des immeubles et de plusieurs parcs, la tenue d'activités de formation auprès des employés des bibliothèques et des élus municipaux, une réévaluation de la gestion des feux de circulation en fonction des personnes à mobilité réduite aussi bien qu'une augmentation des contenus en langage simplifié sur le Site AccèsSimple.

Globalement, il ressort qu'une promotion de l'intégration des principes de l'accessibilité universelle doit être réalisée en amont de tout projet, programmes ou services. Pour cela, la volonté des unités d'affaires pour le prochain triennat est de favoriser l'implication du milieu associatif dans la détermination des besoins et la recherche de solutions.

3.2 Interventions des citoyens

Mme Linda Gauthier, RAPLIQ

Mme Gauthier fait état de différentes problématiques concernant l'accessibilité des bureaux de vote montréalais en 2009. Elle souhaiterait que l'ensemble des bureaux de vote (vote par anticipation et vote régulier) soient accessibles lors de l'élection générale le 3 novembre prochain. Mme Gauthier dépose un mémoire aux membres de la commission.

Mme Décarie cède la parole à Mme Nicole Paquette de la Direction du greffe qui explique les mesures entreprises afin de favoriser le vote des personnes à mobilité réduite.

M. Henri Desbiolles

M. Desbiolles fait état de certaines frustrations concernant les terrasses installées à même le trottoir.

Il considère que les différentes actions en matière d'accessibilité universelle sont nécessaires et qu'il en va de la dignité des personnes à mobilité réduite. Il termine en soulignant la qualité du Projet Lien qui a été malheureusement abandonné.

M. Beausoleil précise que le Projet Lien a été révisé par Centraide.

Mme Véronique Pagé et M. Sandro François, Viomax

Mme Pagé explique la mission de son organisme et les défis à surmonter à tous les jours. Elle souligne la difficulté d'obtenir du financement.

M. François fait un vibrant témoignage de son expérience à l'organisme Viomax tant comme usager des soins de physiothérapie mais aussi comme bénévole. Il fait état de l'importance d'un tel organisme pour éviter l'isolement.

Mme Monique Lefebvre, Altergo

Mme Lefebvre souhaiterait que Montréal devienne une métropole de l'accessibilité universelle. Elle souligne l'importance d'agir dans ce sens. Elle est d'avis que pour les prochaines années, il faille davantage de cohérence dans les actions posées en matière d'accessibilité universelle. Elle recommande qu'un portrait soit dressé concernant les besoins de la Ville en matière d'accessibilité universelle dans les axes programmes et services, communications et formation.

M. Martin Juneau, Projet Lien

M. Juneau considère que l'accessibilité universelle est un sujet qui doit être traité de manière transversale. Il constate qu'il y a une iniquité entre les arrondissements; les initiatives mises de l'avant ne sont pas du même ordre. Il demande s'il est possible d'insister sur le sérieux de l'accessibilité universelle auprès des arrondissements. Aussi, il insiste sur l'importance de rendre accessible les trottoirs afin que les personnes à mobilité réduite puissent se déplacer aisément. Enfin, il souhaite que les entreprises privées puissent être sensibilisées à l'accessibilité universelle.

M. Benoit Racette, M. Mathieu Frappier, M. Luc Forget, Ex aequo

M. Frappier aborde le volet de l'habitation en soulevant la hausse du coût des logements ainsi que des copropriétés. Il constate peu de réalisations en matière d'habitation et la diminution de l'objectif d'implantation du nombre de logements sociaux à Montréal.

M. Forget, pour sa part, évoque les difficultés pour une personne à mobilité réduite de circuler dans le nouveau quartier Griffintown. Il est d'avis que la Ville de Montréal doit s'assurer que lors de nouveaux développements résidentiels, l'accessibilité universelle soit prise en compte.

M. Racette souhaiterait un suivi des recommandations qui seront élaborées par la commission et demande la tenue d'une séance publique de suivi.

Un document est déposé par les intervenants : *Plate-forme de 41 revendications en matière d'accessibilité universelle à la Ville de Montréal.*

Mme Roy, invite le citoyen à la contacter.

Mme Marie Turcotte, Ex aequo

Mme Turcotte félicite la commission pour la tenue de la consultation et souligne le travail accompli ces dernières années. Elle fait état de 3 aspects importants pour la poursuite de la mise en œuvre d'initiatives en matière d'accessibilité universelle à Montréal. Ainsi, en plus des porteurs de dossier de l'accessibilité universelle dans chacune des unités d'affaires, elle propose la nomination d'un élu responsable dans chacun des arrondissements ainsi qu'un responsable au comité exécutif du dossier de l'accessibilité universelle. Ensuite, elle propose une majoration de l'enveloppe budgétaire actuellement de 230 000\$ gérée par la Direction de la diversité sociale. Finalement, elle recommande que dans les grands projets, l'accessibilité universelle soit intégrée en amont.

Mme Sophie Lanctôt, Société Logique

Mme Lanctôt félicite la Ville de Montréal pour les actions réalisées depuis 2002 en matière d'accessibilité universelle. Elle souligne 3 aspects à mettre en œuvre. Tout d'abord, elle souligne que les mentalités doivent changer, ensuite il faut compléter l'évaluation des bâtiments et considérer les lieux d'emploi. Enfin, lorsque des travaux doivent être réalisés, ceux-ci doivent être concluants. Elle dépose un document.

Mme Thérèse Collin, CRADI

Mme Collin soulève la nécessité de poursuivre le partenariat Ville et les milieux associatifs. Également, elle souligne qu'il faut éviter la discrimination en emploi reliée à une déficience en multipliant les initiatives dans l'axe des programmes, services et emploi.

M. Serge Poulin, ROPMM

M. Poulin constate les efforts déployés au cours des dernières années en matière d'accessibilité universelle; il aimerait avoir des indicateurs de performance dans les prochains bilans.

M. Pierre Croisetière, RAAMM

M. Croisetière évoque la problématique de circulation pour une personne à limitation visuelle dans le Quartier des spectacles. Il soulève, entre autres, l'absence de trottoirs rendant particulièrement difficile le déplacement. Il déplore ces aménagements récents qui ne tiennent pas compte de l'accessibilité universelle. Aussi, il souhaiterait l'installation de feux sonores sur certaines artères importantes à Montréal pour faciliter le déplacement des personnes à limitations visuelles.

Mme Bourgeois prend bonne note de son commentaire.

M. Beausoleil apporte une précision sur le nombre de feux sonores qui seront installés ces prochaines années.

M. Julien Cyr, Le Défi sportif Altergo

M. Cyr explique la mission de son organisme qui valorise la réussite des athlètes handicapés. Il souligne que le Défi sportif participe au rayonnement de Montréal. Il souhaiterait être impliqué dans les prochaines constructions d'installations sportives pour les rendre plus performantes.

M. Michel Nadeau

M. Nadeau souhaiterait que le service d'aide à l'audition se déploie dans l'ensemble des arrondissements pour faciliter la participation des personnes ayant des limitations auditives. Il propose également d'étendre le service dans les maisons de la culture.

Mme Lise St-Jean et M. Claude Bussière, Théâtre aphasique

Les intervenants présentent la mission de leur Théâtre. Ils souhaiteraient que le Théâtre soit admissible au Programme inclusion et innovation en loisir culturel ce qui permettrait une diffusion plus grande des spectacles préparés par les membres de la troupe.

M. Roody Bernard

M. Bernard aborde la question de la pratique du hockey luge à Montréal. Il fait état de plusieurs difficultés rencontrées par les personnes à mobilité réduite afin de pratiquer ce sport. Il cite les améliorations apportées à l'aréna Howie-Morenz mais soulève des aspects à corriger afin de rendre la pratique de ce sport plus sécuritaire. M. Bernard dépose un document contenant plusieurs photos illustrant les encadrements à respecter pour rendre un aréna accessible pour la pratique de ce sport.

M. Daniel Vézina, Centre d'intégration à la vie active

M. Vézina adresse ses remerciements pour la grande collaboration de la Ville dans plusieurs dossiers au cours des dernières années. Il fait état de la mission de son organisme qui est un partenaire de la Ville. Il fait les recommandations suivantes, soit d'établir une politique d'aide financière ou une gratuité aux organismes qui rendent des services aux citoyens handicapés et de rendre les installations sportives accessibles.

Mme Marie-Andrée Tessier, Dysphasie +

Elle explique la mission de son organisme et aborde la question des vignettes d'accompagnement en loisir. Elle souhaiterait que son organisme obtienne la reconnaissance PANAM.

Elle dépose un document.

M. Patrick Bélanger, Corporation L'Espoir et Mme Johanne Leduc

M. Bélanger fait état de sa difficulté comme organisme panmontréalais d'obtenir une enveloppe budgétaire pour mener à bien ses activités.

Mme Leduc livre un témoignage de son expérience avec l'organisme et en souligne l'importance, tant pour les enfants que pour les parents.

Mme Nathalie Martineau, Centre communautaire Radisson

Mme Martineau explique les difficultés rencontrées par son organisme lors d'une sortie de groupe organisée au Planétarium. Elle déplore le manque d'accessibilité alors que les installations sont récentes.

Mme Lise Roche, Altergo Formation

Mme Roche soutient qu'il faut mettre des efforts dans la formation puisque c'est un puissant vecteur de changements. Elle est d'avis que des formations obligatoires devraient être dispensées et qu'elles devraient être données par des personnes atteintes d'une déficience.

Elle dépose un document.

Mme Audrey Hauet, Association du Québec pour enfants avec problèmes auditifs

Mme Hauet fait état des difficultés d'obtenir des locaux adaptés pour la tenue de camps de jour l'été.

Elle dépose un document.

5. Période de question des membres de la commission

Aucune question des membres.

6. Levée de l'assemblée

Mme Décarie remercie les citoyens et organismes qui ont participé en grand nombre à cette assemblée. Elle remercie également les membres de la commission, les représentants de la Direction de la diversité sociale et invite les citoyens à participer à la prochaine assemblée publique de la commission au cours de laquelle les recommandations de la commission seront adoptées.

À 23 h 50, sur une proposition unanime, l'assemblée est levée.

ADOPTÉ LE : 14 FÉVRIER 2014

Original signé

Suzanne Décarie
Présidente

Original signé

Edwige Noza
Secrétaire recherchiste